

ÉDUCATION

FORMATION DES ADULTES



Josée Scalabrini insiste sur le droit pour tous à une éducation de qualité *Page 2*



La politique gouvernementale sur l'éducation des adultes est à repenser *Page 3*



Des centres de formation sont en danger de fermeture *Page 4*

CAHIER THÉMATIQUE C • LE DEVOIR, LE JEUDI 30 MAI 2013



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes veut savoir où en est l'éducation et la formation des adultes. C'est pourquoi est organisé le 24 heures pour un Québec apprenant.



SOURCE MUSÉE MINÉRALOGIQUE ET MINIER DE THETFORD MINES

Les musées contribuent à l'éducation informelle de la population.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le droit à l'éducation doit être élargi pour les adultes tout au long de leur vie.

«Le droit à l'éducation, c'est pour toute la population»

Un 24 heures pour que le Québec «apprenne» ce que l'éducation aux adultes est devenue

Une dizaine d'années après la publication de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, où en sont l'éducation et la formation des adultes? Voilà la question sur laquelle se pencheront les participants du 24 heures pour un Québec apprenant, lequel se tient aujourd'hui et demain, les 30 et 31 mai, à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) à l'initiative de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA).

ÉMILIE CORRIVEAU

Fondé en 1946, l'ICEA a pour mission de promouvoir le droit des adultes à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie et de contribuer au développement d'un modèle démocratique de formation continue. Constitué comme un réseau, cet organisme carrefour regroupe près de 200 organisations et individus de différents secteurs.

«Étant donné notre mission, il allait de soi que l'ICEA organise un événement comme le 24 heures, note M. Ronald Cameron, directeur général de l'organisme. Il s'est passé beaucoup de choses depuis 10 ans. Il y a des pratiques et des réalités nouvelles, comme le développement des technologies, le vieillissement de la population, la transformation des enjeux sociaux en général, etc. Il y a aussi le fait que malgré l'existence d'une politique gouvernementale, donc interministérielle, les acteurs des différents milieux ont continué de travailler en silo. Ils ont constaté un certain isolement de leurs pratiques et un manque de reconnaissance de celles-ci. Il fallait qu'on en rende compte.»

C'est donc pour faire le

point sur la situation et tenter de développer une vision rassembleuse qui permettrait aux différents réseaux de partager des objectifs communs que l'ICEA a convié l'ensemble des milieux de l'éducation et de la formation des adultes à se rassembler à la fin mai.

Près de 250 participants de divers horizons prendront part à l'événement. «Il y aura une cinquantaine d'organisations et des individus de différents milieux. On note une présence importante du secteur de l'éducation secondaire, mais également du postsecondaire. Des gens viendront de collèges et d'universités, que ce soit des professeurs ou des étudiants. Il y aura aussi beaucoup de participants du milieu du travail; par exemple, des groupes en employabilité du milieu syndical et du milieu communautaire. Finalement, il y aura quelques personnes qui viendront de ce qu'on appelle le réseau informel, c'est-à-dire des gens qui font de l'éducation aux adultes sur des bases informelles, comme les musées, les bibliothèques et certaines associations», précise le d.g. de l'ICEA.

Vers une concertation

Plus qu'un rassemblement de membres formels et informels du réseau de l'éducation,



SOURCE COLLÈGE LIONEL GROULX

Une formation en gréage de spectacle au Collège Lionel-Groulx.

le 24 heures se vaudra une vaste consultation. Celle-ci débutera ce jeudi en soirée par une plénière d'ouverture. Ce sera l'occasion pour les participants de discuter et de définir leurs priorités du lendemain.

«L'an dernier, nous avons fait appel aux intervenants des différents milieux de l'éducation.

Nous leur avons demandé de dresser leur bilan de la Politique gouvernementale et nous avons reçu plus de 70 contributions sur notre site. Nous avons également reçu une dizaine de mémoires de différents organismes. Ces contributions qui proviennent de tous les horizons nous ont servi à définir une matrice de préoccupa-

tions. Nous avons dégagé une vingtaine d'orientations, dix principales et dix sectorielles. Le jeudi soir, les participants devront choisir de quelles orientations ils voudront débattre le lendemain; ils vont décider du menu de la journée», indique M. Cameron.

Le vendredi, les participants prendront part à deux séries d'ateliers variés. Ils assisteront également à une plénière en fin de journée lors de laquelle seront discutés les moyens à employer pour réaliser les objectifs fixés lors de l'événement.

«Le principal objectif que nous cherchons à poursuivre avec cet événement-là, c'est de reconstruire les ponts entre les diffé-

défendre et promouvoir leur cause sur la place publique.

«Ce que j'aimerais vraiment, dit-il, c'est qu'à la suite du 24 heures, les gens se sentent davantage en mesure d'exprimer clairement leurs besoins, notamment auprès du gouvernement. J'aimerais qu'ils y aient trouvé l'énergie nécessaire pour promouvoir cette vision inclusive de l'éducation.»

Et après...

À la suite du 24 heures, l'ICEA synthétisera tout ce qui s'est dégagé lors des ateliers et des plénières afin de déterminer lors de son assemblée générale quelles seront ses prochaines actions. Il pourrait s'agir de la planification d'un autre événement semblable, de l'organisation de rendez-vous ponctuels, ou encore, de l'initiation d'activités de mobilisation.

L'ICEA utilisera également cette synthèse pour se préparer à la prochaine assemblée mondiale du Conseil international d'éducation des adultes, laquelle aura lieu en 2015. Celle-ci se tiendra à un moment critique du mouvement international pour l'apprentissage tout au long de la vie, à mi-chemin de la prochaine Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO. Ce sera l'occasion pour l'ICEA de faire valoir sa position quant au droit à l'apprentissage tout au long de la vie.

«Nous souhaitons enclencher une mise en mouvement concertée des réseaux en vue de faire valoir le droit à l'éducation»

rents réseaux et d'ouvrir les échanges, les dialogues, les collaborations et les concertations. Ce que nous souhaitons vraiment, c'est d'enclencher une mise en mouvement concertée des réseaux en vue de faire valoir le droit à l'éducation, à l'élargir, pour les adultes tout au long de la vie. Parce que quand on parle d'éducation, c'est en général beaucoup pour la génération montante, mais le droit à l'éducation, c'est pour toute la population», souligne le d.g. de l'ICEA.

Monsieur Cameron espère également que cet événement donnera l'élan nécessaire aux différents participants pour

Collaboratrice
Le Devoir

ÉDUCATION

FORMATION AUX ADULTES

Un droit pour les travailleurs... une nécessité pour le Québec

Le 24 heures pour un Québec apprenant sera l'occasion de faire valoir que la formation aux adultes est un droit pour tout le monde et une nécessité pour l'avenir du Québec. «Je pense que le 24 heures donnera lieu à une première, estime Josée Scalabrini, vice-présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, puisque pour une fois, plusieurs organisations qui travaillent à la formation des adultes se rassembleront pour passer un message au ministère. Je pense que celui-ci devrait être à l'écoute de ce qui sortira de cette rencontre.»

CLAUDE LAFLEUR

De façon générale, un premier écueil, majeur, dans la formation des adultes réside dans l'absence d'aide pédagogique. «Une bonne partie de nos étudiants, rappelle Josée Scalabrini, lorsqu'ils étaient au secondaire, étaient des jeunes à qui on prodiguait des services complémentaires: orthophonie, orthopédagogie, psychologie, travail social, etc. Toutefois, lorsqu'ils arrivent à l'éducation des adultes, c'est comme si ces problèmes avaient disparu! Mais c'est faux, puisque ce n'est pas parce qu'on est plus vieux que le problème d'apprentissage n'est plus là!»

Et il faut aussi tenir compte, comme le rapporte Christian Blanchette, président de l'Association canadienne de l'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF), du rôle méconnu que jouent les universités dans la formation aux adultes. «On ne le sait pas, mais près de 50% de notre clientèle est constituée d'adultes qui viennent chercher chez nous des connaissances ou améliorer leurs compétences», dit-il.

Pour sa part, Jean Beauchesne, président et directeur général de la Fédération des cégeps, constate que le marché du travail a besoin de bien davantage de diplômés sortant des cégeps. «Pour autant, dit-il, chaque année, il y a de sept à huit mille adultes qui sont sur des listes d'attente pour de la

formation, alors que le marché du travail en a tant besoin!»

Et Caroline Senneville, présidente de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, dénonce le manque de places offertes.

Pour eux, l'éducation aux adultes est un droit auquel devraient avoir accès tous ceux et celles qui le demandent. De la sorte, notre société s'en porterait beaucoup mieux.

Des outils qui n'existent nulle part ailleurs

«On ne peut pas concevoir le Québec d'aujourd'hui ni celui de demain sans penser à l'actualisation des connaissances et des compétences des travailleurs», déclare Christian Blanchette, qui est également le doyen de la Faculté d'éducation permanente à l'Université de Montréal. Or, celles-ci relèvent souvent du domaine universitaire.»

Il souligne en fait que la formation aux adultes est une activité méconnue des universités. En effet, les 25 ans et plus constituent 45% de la clientèle universitaire. Il s'agit de professionnels qui poursuivent de la formation continue ou d'adultes qui suivent une formation conçue pour répondre à leurs besoins.

M. Blanchette fait aussi valoir «la contribution unique au monde» des universités québécoises: «Nous offrons trois grands outils qui sont presque absents ailleurs dans le monde.» Il s'agit des certificats universi-

taires de 10 crédits (l'équivalent d'une année universitaire), de la possibilité de combiner trois de ces certificats pour constituer un baccalauréat, et du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), un certificat de deuxième cycle qui vise l'actualisation des compétences professionnelles plutôt que la recherche.

«Ces trois outils sont uniques au monde et on commence à être copiés par les pays scandinaves, lance fièrement le doyen. C'est dire qu'un adulte qui a besoin de s'actualiser, d'enrichir ses connaissances et ses compétences trouvera à l'université ce dont il a besoin. Par comparaison, si vous êtes en Ontario, vous devrez suivre un bac de quatre ans le soir, ce qui vous demandera 12 ans!», ajoute-t-il en riant.

Le droit à la formation au collégial

Pour sa part, Jean Beauchesne observe que le niveau collégial ne produit pas suffisamment de diplômés pour répondre aux besoins du marché du travail. «Même si on voulait faire tous les efforts possibles, les besoins du marché du travail sont nettement plus grands que le nombre de diplômés qui sortent des cégeps, avance-t-il. Un emploi sur trois, dans les postes vacants au cours des six prochaines années, sera de niveau collégial.»

À ses yeux, les adultes ont le droit de poursuivre leur formation tout au long de leur vie. Or, dans les faits, les cégeps disposent de budgets qui limitent grandement ce droit.

En moyenne, dit-il, un collège dispose d'une enveloppe de 300 000 à 400 000 \$ par année pour l'éducation aux adultes. «Une fois que c'est alloué, on ferme les livres et on dit aux gens que ce sera pour l'année prochaine! dit-il avec une pointe de frustration.



SOURCE FSE

«Lorsqu'on réussit à motiver des jeunes pour les ramener à l'école, on les met dans des contextes tellement décourageants qu'on en fait souvent des redécrocheurs!», constate Josée Scalabrini.

Mais on ne peut pas se permettre cela, pas dans le contexte actuel! La Fédération des cégeps estime ainsi que, chaque année, de 7000 à 8000 adultes se retrouvent sur des listes d'attente.

Caroline Senneville, qui préside le syndicat qui représente la grande majorité des professeurs de cégep et des chargés de cours universitaires, confirme qu'«année après année, des milliers de personnes voudraient suivre une formation au cégep, mais elles ne le peuvent pas. Pour nous, cela frise le scandale!»

«Déjà que le Québec n'est pas le champion en matière de formation continue au Canada, poursuit-elle, alors même que le Canada ne l'est pas au sein de l'OCDE... Nous nous devons donc de valoriser la formation aux adultes et de faire en sorte

qu'il y ait davantage d'adultes qui suivent un parcours de formation.»

Elle est même persuadée que du moment où, dans la société en général, on valoriserait la formation continue, «cela aura un effet sur les taux de décrochage scolaire, sur les gens qui décident de continuer d'aller à l'école et sur ceux qui vont un jour vouloir retourner à l'école, lorsque le besoin s'en fera sentir... Il nous paraît donc très, très important de valoriser l'éducation aux adultes!», insiste-t-elle. Mais attention: «Lorsqu'on réussit à motiver des jeunes pour les ramener à l'école, on les met dans des contextes tellement décourageants qu'on en fait souvent des redécrocheurs!», constate M^{me} Scalabrini, dont la Fédération regroupe 35 syndicats d'enseignantes et d'enseignants de commissions scolaires franco-

phones du Québec.

Malgré tout, Jean Beauchesne exprime pourtant l'espoir qu'à la suite du 24 heures pour un Québec apprenant, la situation s'améliore. «Nous sentons déjà une écoute de la part du ministre et de la sous-ministre comme on n'en a pas eu depuis longtemps, dit-il. Nous avons donc assez bon espoir que l'on trouvera ensemble des solutions.»

Il souhaite enfin une concertation dans le milieu de la formation aux adultes. «Nous avons intérêt — les commissions scolaires, les cégeps et les universités — à collaborer afin d'éviter les doublons. Il faut faire en sorte qu'on puisse mieux se concerter pour offrir le meilleur service possible aux adultes.»

Collaborateur

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Il n'y a pas que l'école qui est un lieu de formation

Bien que le diplôme permette plus aisément de faire évoluer une carrière, l'expérience accumulée peut aussi y contribuer

Au Québec comme ailleurs, la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est un phénomène récent, véritablement apparu au tournant du XXI^e siècle, dans la foulée du courant prônant la formation tout au long de la vie. Une décennie plus tard, le système fonctionne bien et on en voit tous les bénéfices tant pour les individus que pour les entreprises et la société dans sa globalité. Il mériterait pourtant un certain allègement et une meilleure coordination de tous les acteurs pour passer à la vitesse supérieure.

HÉLÈNE ROULOT-GANZMANN

«Un grand pas a été franchi lorsque la société a reconnu que l'apprentissage n'est pas l'apanage des institutions d'éducation, estime Guy Fortier, directeur général de Compétences Montréal, un regroupement des douze cégeps de l'île œuvrant en faveur de la reconnaissance des acquis et des compétences. Aujourd'hui, au XXI^e siècle, [la société reconnaît que] les formes, les sources, les modalités d'apprentissage sont variées, que l'expérience a une valeur certaine. Une partie de la société a des compétences développées par toutes sortes de moyens, qui, si elles ne sont pas reconnues, forment une espèce de manque à gagner. Reconnaître des acquis et des compétences en les traduisant par un diplôme ou une certification reconnus, c'est mobiliser toute une partie de la population, qui sans ça, peut être exclue du marché du travail.»

Car dans certains milieux, le diplôme reste un passage obligé: dans les professions régies par un ordre, par exemple, dans l'éducation, l'administration, les services sociaux, etc. Il est également, pour les grandes entreprises qui veulent gagner du temps et de l'énergie, un moyen d'écrêter et de s'assurer de la crédibilité des curriculums qu'elles reçoivent lors de leurs campagnes de recrutement. «Pour les individus, c'est donc le plus sûr moyen d'améliorer leurs conditions de travail, de trouver un nouvel emploi ou de pouvoir postuler pour une ouverture de poste au sein de leur entreprise, explique Guy Fortier. Prenons l'exemple d'un informaticien qui a 10 ou 15 ans d'ancienneté. Il a développé des compétences parce qu'il a suivi du perfectionnement, parce qu'il s'est mis à jour. Un nouveau poste s'ouvre dans son organisation, qui exige un diplôme spécifique. Il ne l'a pas. Il est bloqué... à moins qu'il ne fasse la démonstration qu'il possède les compétences et qu'il obtienne la certification.»

Une reconnaissance est très importante également dans le cas de personnes migrantes



SOURCE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS

La reconnaissance des compétences permet à des employés de monter en grade. Par exemple, un informaticien ayant une dizaine d'années d'expérience qui postule à un poste exigeant un diplôme qu'il n'a pas peut obtenir le poste s'il démontre qu'il a les compétences requises.

ayant obtenu un diplôme à l'étranger. Difficile pour une entreprise de connaître la valeur et le programme de toutes les formations données dans les collèges et universités ailleurs dans le monde. La RAC permet alors de se présenter en entretien d'embauche avec un papier officiel présentant le sceau du gouvernement québécois et rassurant les employeurs quant à la valeur de l'individu qu'ils ont en face d'eux.

Reconnaissance par les pairs

Car force est de constater que dans plus d'un domaine, les taux de placement sont alléchants. Chez Compétences Montréal, on parle de 98% dans le secteur des techniques biologiques et agroalimentaires, 97% pour celui des techniques administratives, 95% pour les techniques humaines, 92% pour les techniques physiques et 88% en arts et communications graphiques. «De bons

chiffres qui sont dus en partie au diplôme, ajoute M. Fortier, mais il ne faut pas négliger l'impact de la RAC sur la confiance et la fierté des individus. Nous avons parfois affaire à des personnes qui ont été en échec scolaire dans leur jeunesse et qui, là, se voient attribuer une certification, un diplôme, par des spécialistes de leur domaine!»

Dans certains milieux, le diplôme reste un passage obligé

Car la reconnaissance des acquis et des connaissances est un système d'évaluation durant lequel la personne doit faire la preuve de ses compétences. Dans les professions régies par un ordre, elle est réalisée par des membres de l'ordre en question. Dans les cégeps et les centres de formation professionnelle des commissions scolaires, la RAC est prise en charge par des enseignants, des formateurs, qu'il s'agisse de bureautique, d'informatique, de biologie, etc. Enfin, dans les comités sectoriels de main-d'œuvre, ce sont des spécialistes — menuisier, ébéniste, méca-

nicien, etc. — qui évaluent les aspirants.

«Tous se dotent d'instruments, d'outils d'évaluation pour attester les compétences des personnes qui souhaitent obtenir leur diplôme, explique Guy Fortier. Le parcours est long, il peut s'étendre sur plusieurs mois. Parfois, il faut attester une dizaine de compétences. Quand c'est possible, l'évaluation se fait sur un cas réel, en milieu de travail. Sinon, on met en place des situations concrètes. Au bout du compte, les compétences peuvent être reconnues de manière complète, auquel cas l'individu obtient le diplôme, ou partielle. Dans ce cas, nous mettons en place des ateliers lui permettant d'acquérir les compétences manquantes.»

Démarches

La RAC peut cependant avoir un coût. Dans le cas des ordres et des comités sectoriels de main-d'œuvre, libres à eux d'établir une tarification. Les commissions scolaires et les cégeps reçoivent quant à eux un financement public de la part du ministère de l'Éducation. Au niveau secondaire, l'évaluation est donc gratuite, alors qu'il en coûte environ 40\$ par compétence au niveau collégial. Des frais qui peuvent également être pris en charge par l'entreprise dans laquelle l'individu travaille.

«Les entreprises qui sont à l'avant-garde en matière de gestion des ressources humaines sont très conscientes des avantages qu'elles ont à faire reconnaître les compétences de leurs salariés, affirme Guy Fortier. En ce qui concerne la rétention et l'attraction de personnel, ça a un impact non négligeable. Et en ces temps de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, elles peuvent évidemment y trouver un bénéfice.»

Depuis 2010, il existe au Québec un Observatoire compétences-emplois affilié à l'UQAM et financé par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Sa mission? Faire de la veille internationale et de la recherche dans le champ de la formation continue, du développement et de la reconnaissance des compétences, afin d'inventorier les meilleures pratiques en la matière.

«Le Québec dispose d'un bon système, surtout parce que, contrairement au reste du Canada, nous avons beaucoup développé l'approche compétences, même au niveau de l'éducation scolaire, estime Guy Fortier. Ce qui n'empêche pas une certaine lourdeur dans le processus et surtout que le système reste méconnu. Il faudrait une plus grande mobilisation de tous les acteurs — gouvernement, entreprises, ordres, milieu éducatif, etc. — pour que ce système soit plus utilisé à l'échelle du Québec.»

Collaboratrice
Le Devoir

ÉDUCATION

La politique gouvernementale est à repenser

Les services offerts aux adultes doivent être élargis

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, dont le plan d'action est expiré depuis 2007, est en révision au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le professeur de sociologie Pierre Doray, membre du conseil supérieur de l'éducation, parle des grandes lignes qu'il espère retrouver dans cette nouvelle politique.

SARAH POULIN-CHARTRAND

La formation aux adultes ne se limite pas aux salles de classe d'un centre de formation ou à la formation orientée sur le monde du travail. Il faut commencer à la voir comme faisant partie intégrante de la vie quotidienne, puisque chaque occasion est bonne pour apprendre, croit Pierre Doray. « Nous devons aussi mettre de l'avant des modes de formation proches de la vie ordinaire, de la vie de tous les jours, qui permettent d'apprendre sans qu'on ait nécessairement le sentiment d'être devant une situation scolaire. L'offre scolaire et professionnelle représente un très gros morceau de l'éducation des adultes. Il faut essayer de construire une politique qui favorise et qui reconnaît d'autres types d'apprentissage. »

Il donne l'exemple d'activités d'apprentissage qui feraient la promotion de la santé ou de l'environnement. Ce mandat n'est-il pas déjà rempli par les

campagnes sociétales? « Oui, en partie, dit-il. Mais cela se passe aussi par des pratiques auprès des personnes elles-mêmes, par le développement d'activités sur un sujet précis. De telles formes d'apprentissage existent déjà, mais il faut élargir cette offre de services là. »

Reconnaître la spécificité des adultes

Les adultes en formation, insiste le chercheur de l'UQAM, ne sont pas tous des décrocheurs ou de jeunes adultes en difficulté d'apprentissage. La nuance est importante si on veut valoriser la formation des adultes. « Au niveau du secondaire, on est en train de transformer les centres de formation aux adultes en centres de rattachement scolaire. » Avec comme conséquence, ajoute Pierre Doray, que des adultes plus âgés ont moins accès aux services d'éducation. La priorité a donc été mise sur le rattachement? « C'est clair! Les chiffres parlent. Et les politiques en matière d'accès à



MYCHELE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Pierre Doray croit qu'il faut valoriser l'éducation aux adultes auprès de toute la population, et pas seulement pour les décrocheurs.

L'éducation aux adultes ont complètement changé. »

Le sociologue reconnaît que l'éducation aux jeunes adultes décrocheurs doit être une priorité. Elle a du sens dans la mesure où il faut changer leur rapport à l'école, et plus tard, à l'éducation des adultes; cela constitue un facteur de réussite lorsque des occasions de formation se présenteront dans leur vie adulte. Mais donner la priorité à une clientèle réduirait ainsi l'accès à l'éducation aux générations plus

âgées, car la transformation des centres d'éducation aux adultes finirait par éloigner une certaine tranche d'âge, qui ne s'y reconnaît plus. « On n'a pas à enlever à l'un ce que l'on donne à l'autre. Et c'est ce qui se passe dans les faits. On constate une diminution de la fréquentation de ces centres chez les plus de 25 ans. »

Il souligne par ailleurs que l'enseignement à un jeune décrocheur ne devrait pas être le même qu'à un adulte qui vient chercher des crédits man-

quants pour un cours postsecondaire ou qui souhaite réorienter sa carrière. Les pratiques pédagogiques devraient donc tenir compte des caractéristiques des adultes, et pas seulement des décrocheurs.

Pierre Doray rappelle également l'importance d'assurer l'accessibilité et la qualité de l'éducation des adultes dans l'enseignement postsecondaire. Il faut, par exemple, élargir l'accès aux adultes dans les cégeps et assurer celui qui existe dans les universités. La moitié des étudiants universitaires au Québec ont plus de 25 ans. Leurs conditions d'études sont donc très différentes des étudiants qui arrivent du collégial. « Les enjeux sont différents: en matière de conciliation travail-famille, d'études à temps partiel, d'accessibilité financière. » Reconnaître les caractéristiques propres aux adultes en formation est une des voies à privilégier pour favoriser leur rétention et leur réussite.

Viser la réussite

« Il ne faut pas seulement entrer à l'éducation des adultes, il faut y réussir et viser l'obtention de diplômes en plus grand nombre », dit Pierre Doray. Un des thèmes de la prochaine politique gouvernementale devra donc être la persévérance et la

réussite éducative. « On sait que les niveaux de diplomation des adultes sont souvent plus bas que chez d'autres groupes. Il faut examiner leurs conditions d'études et examiner les questions d'amélioration de l'articulation travail-études. »

Pour favoriser cette réussite, le sociologue insiste aussi sur l'importance de mettre sur les pratiques de la lecture. Il faudrait miser sur la lecture comme activité sociale légitime et agréable, sans être uniquement nécessaire. « La lecture est un élément important, tant pour le maintien et le renforcement des capacités d'apprendre que pour l'acquisition de savoirs et de compétences. »

Derrière toutes ces idées qui tendraient à améliorer l'éducation des adultes, Pierre Doray espère également que la future politique publique valorisera l'éducation des adultes dans la population en général. Un objectif qui peut prendre plus d'une génération avant d'être atteint, estime-t-il. « Mais pour aider à favoriser le développement de cette culture, il faut avoir des mécanismes institutionnels qui favorisent cette diffusion, et cela nécessite une politique publique solide en matière d'éducation des adultes. »

Collaboratrice Le Devoir

À travail égal, formation supérieure!

« Les hommes peu ou pas diplômés sortent plus facilement de la pauvreté que les femmes »

Les filles décrochent moins et sont aujourd'hui plus nombreuses à obtenir un diplôme universitaire que les garçons. La question de l'égalité est-elle pour autant réglée? « Les statistiques prouvent le contraire », estime Lise Gervais, coordonnatrice générale de Relais-femmes. Les salaires, les taux et les statuts d'emploi ne sont pas au rendez-vous pour maintenir de nombreuses femmes à l'abri de la pauvreté et de l'exclusion.

ASSIA KETTANI

On sait par exemple que, même si les femmes sont majoritaires parmi les diplômés à l'université, leur taux d'emploi continue d'être inférieur à celui des hommes: il était en 2012 de 56,7% contre 63,5% chez les hommes, un chiffre qui diminue de près de 10 points chez les immigrants.

Or, la formation agit pour les femmes comme un véritable rempart: pour atteindre un taux d'emploi comparable à celui des hommes, il leur faut s'instruire davantage. Pour les protéger de l'exclusion professionnelle, le décrochage fait ainsi partie des fléaux à surveiller. Or, au cours des 10 dernières années, on a constaté une hausse du décrochage chez les filles dans plusieurs régions du Québec, pour parfois dépasser la barre des 20%.

D'autre part, fait remarquer Lise Gervais, les impacts du décrochage sur l'avenir professionnel des femmes sont plus graves. Ainsi, l'écart entre le taux d'emploi chez les hommes et les femmes sans diplôme se creuse: il est de 34,5% chez les femmes contre 45,7% chez les hommes, un écart qui se resserre nettement une fois le diplôme en poche.

Ghettos féminins

Et même lorsqu'elles obtiennent un emploi, les femmes peu ou pas diplômées se heurtent à l'écueil des ghettos féminins, celui « des emplois avec des mauvaises conditions de travail, offrant de plus faibles salaires, parfois sans protection sociale », où se concentre la main-d'œuvre féminine. Au premier plan de ces ghettos féminins figurent l'entretien ménager, le commerce de détail, les soins de la santé (où environ 80% des employés sont des femmes) ou la fabrication de vêtements (plus de 70% sont des femmes). « Orienter systématiquement les femmes vers des métiers sous-payés et difficiles ne leur permet pas de sortir de la pauvreté », rappelle Lise Gervais.

De leur côté, « les hommes peu ou pas diplômés sortent plus facilement de la pauvreté que les femmes », poursuit-elle. Ils s'orientent en effet vers une plus grande diversité d'emplois, avec

souvent de meilleures conditions salariales. Les statistiques révèlent également que davantage de femmes travaillent à temps partiel, un phénomène accentué dans la plupart des régions.

Ce maintien dans la pauvreté est favorisé par les différences de salaires qui persistent malgré la Loi sur l'équité salariale. Ainsi, le revenu moyen des femmes demeure inférieur à celui des hommes, un écart moins prononcé en début de carrière, mais qui s'accroît dès la trentaine.

Facteur enfants

D'autre part, si le taux de décrochage est plus important chez les garçons, le taux de rattachement l'est également. Au premier plan des facteurs qui compliquent le rattachement des femmes: les enfants. On sait par exemple que les femmes ayant un ou plusieurs enfants de moins de 15 ans ont un taux d'emploi plus faible, alors que cette variable n'affecte pas le taux d'emploi des hommes.

Pour contrer cette tendance, Lise Gervais dénonce notamment un manque de mesures concrètes pour permettre aux mères de retourner aux études si elles le souhaitent. « Il y a des barrières structurelles à l'accessibilité », note-t-elle. Alors que de nombreux cours se donnent le soir, « il n'y a pas d'arrimage entre les services de garde et la formation professionnelle ». Il faudrait donc selon elle des « services de garde plus adaptés aux besoins des femmes en formation et sur le marché du travail ». Les services de garde à contribution réduite ont d'ailleurs, depuis leur création il y a 15 ans, entraîné une diminution de la pauvreté chez les femmes, particulièrement les femmes monoparentales: un grand pas dans la bonne direction qu'il faudrait poursuivre, estime-t-elle, notamment en augmentant le nombre de places disponibles.

Cet effort est d'autant plus important que les conséquences à long terme du décrochage des femmes sont majeures. En effet, les statistiques montrent que le niveau de scolarisation de la mère a une incidence sur le taux de décrochage de ses enfants et que « les femmes jouent un rôle important dans la reproduction des difficultés ».

Nouvelles approches

En tenant compte des difficultés particulières auxquelles sont confrontées les femmes dans leur accès à la formation et à l'emploi, il faudrait ainsi une « politique d'éducation aux adultes qui serait un levier pour changer les choses », avance Lise Gervais. Pour cela, elle insiste sur l'importance d'une « analyse différenciée selon les sexes, pour faire des choix de société en fonction de leurs impacts ».

Pour aider les groupes de femmes les plus vulnérables, une mesure concrète à appliquer serait de reconnaître davantage le réseau de la



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Les femmes peu ou pas diplômées risquent de se heurter à l'écueil des ghettos féminins, qui sont des milieux de travail comptant une grande main-d'œuvre féminine et où les conditions sont mauvaises.

formation informelle. En marge de la formation universitaire, les formations à la citoyenneté, d'alphabétisation ou de francisation développent par exemple des compétences pour mieux prendre sa place dans la société, pour devenir des citoyennes plus actives et mieux intégrées. « Dans le contexte actuel de coupes budgétaires, le réseau formel est privilégié au détriment du réseau informel. » Or, la valorisation de ces réseaux de formation particuliers permettrait de toucher des femmes en marge qui n'ont plus les moyens de renouer avec des formations aux adultes classiques, ce qui pourrait à terme les ramener vers le réseau formel. « Ces réseaux

travaillent le contenu de façon différente pour réussir à toucher des femmes marginalisées. »

Mais, déplore-t-elle, ce type d'investissement n'est pas à l'ordre du jour: « Les initiatives d'alphabétisation sont peu soutenues. » Les conséquences de cette négligence sont que « celles qui sont en marge le deviennent encore plus. Il s'agit d'un type de gestion à court terme, qui risque de coûter cher en fin de compte. En investissant dans des éléments plus structurants, on pourrait éviter beaucoup de coûts et de détresse à long terme. »

Collaboratrice Le Devoir

J'ENSEIGNE,
JE PRÉPARE L'AVENIR

FSE L'OPAT L'APRO CSQ

profmafierte.com

ÉDUCATION

ÉDUCATION POPULAIRE

Des centres de formation sont en danger de fermeture

On se porte à la défense d'« un droit fondamental pour des personnes exclues »

La précarité des centres d'éducation populaire s'est retrouvée récemment sous les projecteurs des médias. La déficitaire Commission scolaire de Montréal (CSDM) doit faire des compressions qui mettent en danger la reconduction de baux gratuits accordés à six de ces centres désormais menacés de fermeture. Mais au-delà de cet événement, l'éducation populaire souffre d'un sous-financement endémique et d'un manque de reconnaissance depuis certains virages adoptés par Québec il y a une dizaine d'années.

ETIENNE PLAMONDON EMOND

La cafétéria est bondée. Il est l'heure du midi et le sous-sol du Pavillon d'éducation communautaire (PEC) Hochelaga-Maisonneuve, sis au coin des rues Lafontaine et Pie-IX, est achalandé. Dans la pièce au fond du couloir, sept personnes impliquées dans l'Alliance des centres d'éducation populaire InterCEP terminent une réunion se penchant sur la survie des centres d'éducation populaire. Elles se préparent à une première rencontre avec des représentants du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS), de la CSDM, de la Ville de Montréal et de la Société immobilière du Québec à laquelle ils ont été convoqués. La conférence de presse, organisée le 5 avril dernier en compagnie de Paul Gérin-Lajoie, a fait son effet pour alerter les différents paliers de la nécessité de trouver des solutions à la fin des baux de six centres d'éducation populaire.

Mais au-delà des questions de bâtiment et d'argent, la bataille consiste à « défendre l'éducation populaire, qui est l'éducation pour les plus démunis de la société », précise Donald Nolet du Carrefour d'éducation populaire Pointe-Saint-Charles.

Ce concept englobe tant des cours d'alphabétisation, d'informatique et de francisation que des formations à la citoyenneté, des cours de développement de compétence parentale et des ateliers de cuisine collectifs permettant l'acquisition de savoirs sur la nutrition ou des ateliers d'art stimulant la créativité. Tout ça dans une démarche cherchant à briser l'isolement et à redonner aux gens les plus marginalisés une confiance en leurs moyens ou en leur pouvoir d'agir. « C'est très semblable à la lutte étudiante du printemps dernier, dans le sens qu'on défend un droit fondamental pour des personnes exclues », dit M. Nolet.

Les parents pauvres du système

Car même à l'intérieur des organismes communautaires qui ont généralement peu de moyens, les centres d'éducation populaire font figure de parents pauvres. La CSDM a sans cesse soutenu cette approche durant les quarante dernières années. Ce n'est par contre pas le cas de Québec. Donald Nolet remonte à l'adoption de la Politique sur l'action communautaire autonome en 2001 pour expliquer une partie des maux. Depuis ce moment, les organismes relèvent des ministères reliés à leur principale mission. « C'est à ce moment-là que l'éducation populaire a disparu des radars des subventions gouvernementales, parce que le gouvernement a déclaré que tous les groupes communautaires faisaient de l'éducation populaire et qu'il ne financerait pas une approche, une démarche, mais des activités. Depuis ce temps, il n'y a plus personne qui est véritablement financé



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'éducation populaire permet aux gens d'avoir confiance en leurs moyens. Ci-dessus, un atelier de périnatalité donné à un groupe de femmes.

pour faire de l'éducation populaire.»

Anne St-Cerny, coordonnatrice à Relais-femmes rencontrée dans les bureaux de l'organisme La Puce, tourne légèrement en dérision la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 14 mai dernier, qui reconnaissait le rôle des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux. « Ils les voient comme des sous-traitants du ministère de la Santé. Ils demandent une reddition de compte en fonction de la sous-traitance, mais ils s'engagent du bout des lèvres à leur dire de faire de l'éducation populaire. »

D'ailleurs sur les huit critères définissant les organismes d'action communautaire autonome, le ministère de la Santé et des Services sociaux n'a toujours pas reconnu les critères de soutien à la citoyenneté et d'appui à la transformation sociale.

Louise St-Jacques, directrice de La Puce et présidente de la Coalition des organismes communautaires en formation (COCAF), admet qu'en théorie, la prise en charge par les multiples ministères pourrait constituer une structure intéressante. Mais l'expérience des dix dernières années « nous dit que les ministères veulent se servir du milieu communautaire pour répondre à leurs priorités ».

Un recul qui perdure

Selon Denis Lord, directeur des Ateliers d'éducation populaire du Plateau, il y a, au Québec, une « régression » dans la reconnaissance de l'édu-

cation populaire « depuis les années 1970 et c'est complètement inacceptable pour une société qui se dit apprenante ». Il plaide pour une réforme de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue instaurée en 2002. « Cette politique a complètement évacué l'éducation populaire et ne parle que d'une éducation aux adultes formelle et axée vers l'emploi. De notre côté, on croit que l'éducation populaire, c'est une forme d'éducation qui doit être reconnue au même titre que l'éducation des adultes formelle. »

Denis Lord s'appuie sur la Déclaration de Hambourg, dans laquelle l'UNESCO a consacré, en 1997, le droit à l'éducation tout au long de la vie tout en reconnaissant le rôle de « l'éducation non formelle et toute la gamme des possibilités d'apprentissage informel », ainsi que l'importance de développer les ressources éducatives sur les enjeux n'étant pas reliés au travail, comme ceux de la santé, des droits de la personne et de l'environnement.

Jeux de ministère

Anne St-Cerny regrette l'ancienne politique d'éducation aux adultes, qui, selon elle, touchait l'ensemble du domaine plutôt que de se cantonner au retour à l'emploi et au perfectionnement professionnel. « Toutes les préoccupations relatives à la citoyenneté et à l'adulte dans sa globalité ont été tassées » avec la Politique de 2002, observe-t-elle.

Comme l'éducation populaire semblait alors encadrée par la Politique sur l'action communautaire autonome, le MELS s'est délesté de son rôle par rapport à ce secteur. « Si le ministère de l'Éducation dit que ce n'est plus sa responsabilité, quel autre ministère va la prendre ? », lance M^{me} St-Cerny. « Ça prend un porteur de flambeau pour l'éducation populaire, ajoute M^{me} St-Jacques. S'il n'y a pas ce porteur de flambeau, les autres ministères n'embarqueront jamais. »

M^{me} St-Cerny considère que même au sein du MELS, il y a une mauvaise compréhension de leur approche. « Eux-mêmes ne reconnaissent pas la façon dont on travaille », dit-elle, assurant que certaines redditions de comptes correspondent aux besoins de l'éducation formelle et non à la flexibilité qu'exige l'éducation populaire.

En comparaison, cette reconnaissance n'est plus à faire dans certains pays scandinaves. Louise Montgrain, directrice générale du PEC Hochelaga-Maisonneuve, a assisté dans les dernières années à un congrès sur l'éducation aux adultes en Suède. « Là-bas, c'est carrément vital, l'éducation populaire. J'essayais de leur expliquer à quel point c'était compliqué pour nous, au Québec, de faire comprendre son importance à nos familles et nos ministres. Ils ne savaient pas quoi me répondre », se désolait-elle.

Collaborateur
Le Devoir

EN MILIEU DE TRAVAIL

Plus d'une entreprise ignore ce que le mot « formation » recouvre

Dans les grandes comme dans les petites entreprises, de plus en plus, on offre aux employés la possibilité de poursuivre leur formation. Quand cela peut se faire sur place, c'est encore mieux. Mais de quoi est-il question au juste quand on parle de formation en milieu de travail ?

MARIE-HÉLÈNE ALARIE

S'il y a formation en milieu de travail, l'employeur y trouve son compte et l'employé aussi. Tout le monde gagne à participer à la formation continue. ACCEO Solutions est une entreprise de technologie de l'information qui compte près de 1000 employés répartis en plusieurs bureaux. Chantal Hains est conseillère en formation pour la compagnie et elle est à même de savoir à quel point former ses employés peut être un véritable avantage pour une entreprise : « Ça nous permet de nous distinguer sur un marché global et compétitif », explique M^{me} Hains.

La particularité d'ACCEO Solutions, c'est que l'entreprise a grandi par acquisitions. Les gens travaillent en silo dans leur propre secteur d'activités. On y compte plus de 500 techniciens et analystes, et leur moyenne d'âge est de plus de 40 ans. Parfois, ceux-ci travaillaient avec des technologies désuètes et l'entreprise a eu à reformer ces gens-là pour ne pas les perdre. Avec la collaboration d'Emploi-Québec, Chantal Hains organise des projets de formation : « On est

allés chercher des programmes de subvention pour nous aider, pour éviter les pertes d'emploi et pour mobiliser et mettre à jour nos employés plus âgés pour améliorer l'efficacité de notre main-d'œuvre », nous dit Chantal Hains.

Pour elle, la formation en milieu de travail, c'est aussi une reconnaissance de compétences, puisque l'expérience et le savoir des employés participent au transfert des connaissances. Chez ACCEO Solutions, on devait trouver des moyens de former les gens pour répondre aux enjeux de l'organisation et également pour répondre à leur besoin de se développer dans leurs compétences. « Ici, chez ACCEO, on a réalisé qu'avec une stratégie de formation bien pensée à travers nos différents secteurs d'activités, on est beaucoup plus efficace et nos gens sont davantage mobilisés. On a évité des mises à pied, on a développé le potentiel de chaque individu et on a aussi contribué au rayonnement de notre entreprise. »

Ailleurs dans les entreprises

Parallèlement à son travail chez ACCEO Solutions, Chantal Hains travaille comme



JACQUES DEMARTHON AGENCE FRANCE-PRESSE

La formation en milieu de travail permet, entre autres, d'améliorer l'efficacité des employés.

consultante auprès de diverses entreprises. La spécialité de Chantal Hains, c'est la loi du 1%, celle qui oblige les entreprises à former les employés en utilisant 1% de leur masse salariale. « Oui, la loi a fait en sorte d'augmenter la formation en entreprise, mais pas partout. Il y a beaucoup d'information à transmettre, parce que souvent, les entreprises ne savent pas vraiment ce qu'est la formation », raconte M^{me} Hains.

Toujours selon Chantal Hains, les entreprises qui possèdent une masse salariale d'environ 2 à 8 millions n'ont souvent qu'une ou deux personnes aux

ressources humaines. Et ces personnes sont débordées et n'ont pas toujours le temps de décortiquer les dossiers de formation. Au cours de la dernière année, Chantal Hains a fait le tour du Québec comme représentante de ACCEO Solutions, en collaboration avec la Commission des partenaires du marché du travail, Emploi-Québec et le Conseil du patronat, pour faire la promotion de la formation. « Nous avons fait plus de 26 conférences et on a rencontré plus de 250 entreprises pour faire la promotion du certificat de qualité des initiatives de formation », rappelle la conseillère.

Ce certificat, dans la lignée de la loi du 1%, est une exemption de trois ans qui permet aux entreprises de se concentrer sur la qualification de la formation et non sur l'aspect administratif de la loi. « Avec ce certificat, on peut gérer la formation et on n'a plus à se soucier du 1% de la masse salariale. Comme avant, on doit documenter la formation, mais il n'y a plus de chiffres à donner à Emploi-Québec », résume Chantal Hains.

Emploi-Québec statue

Emploi-Québec stipule qu'une entreprise qui veut profiter de cette exemption doit avoir fait ses preuves. Elle s'engage dans la mise en œuvre et l'application d'un processus de développement continu des compétences, à une analyse de sa situation sur le plan du développement des compétences et à l'identification de ses besoins de formation. Si on met l'accent sur la promotion de ce certificat, c'est que malheureusement, il n'y a pas autant d'entreprises qui y participent. Comme quoi il faut encore faire la preuve de l'importance de la formation... mais il est aussi nécessaire pour les entreprises de bien saisir ce qu'est la formation en entreprise.

« Souvent, les entreprises oublient ce que sont les activités de formation et s'imaginent que ce n'est qu'inscrire des employés à un cours », rappelle

M^{me} Hains. Aujourd'hui, Revenu Québec a la possibilité de faire cotiser une entreprise qui n'aurait pas appliqué le montant du 1% de sa masse salariale à la formation. Pourtant, ce qu'on semble rencontrer le plus souvent, ce sont des dossiers mal montés.

M^{me} Hains rappelle que l'intégration des nouveaux employés représente plusieurs heures de formation ainsi que la gestion de la relève et du transfert des connaissances. Toutes les mises à niveau nécessaires constituent à elles seules une large part de la formation en milieu de travail. Un autre exemple est celui de l'employé qui possède un vaste bagage de connaissances techniques et qui est appelé à dorénavant diriger des employés, mais qui n'a pas de connaissances en gestion de personnel. Cet employé pourra bénéficier d'activités de mentorat de la part d'un collègue.

Comme le constate chaque jour Chantal Hains, tout n'est pas encore gagné même si de grands pas se font : « La majorité des grandes entreprises sont bien structurées, il y a aussi de plus petites entreprises qui ont fait le pari de la formation. Les entreprises qui fonctionnent bien sont celles qui sont préparées et conscientisées, et qui prennent un engagement, se responsabilisent et veulent motiver les gens. »

Collaboratrice
Le Devoir

ÉDUCATION

ALPHABÉTISME ET FORMATION DE BASE

Nécessaire 24 heures!

« Il faut que le Québec se donne une stratégie en matière d'éducation des adultes »

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) et Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM) participeront au 24 heures pour un Québec apprenant. Présentation de ces deux organismes et de leurs points de vue.

PIERRE VALLÉE

« Le monde de l'éducation des adultes est une vaste et grande famille, et les 24 heures pour un Québec apprenant est une occasion pour la réunir », rappelle Caroline Meunier, coordonnatrice au RGPAQ. Rappelons que le RGPAQ regroupe 80 organismes sans but lucratif œuvrant à l'alphabétisation des adultes. Accrédités par le ministère de l'Éducation, ces organismes tirent leur financement principal du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du même ministère.

« L'évènement va nous permettre d'échanger entre nous, poursuit Caroline Meunier, mais il va aussi nous donner l'occasion de proposer des solutions afin de lever les obstacles auxquels l'éducation des adultes est confrontée. » Parmi ces obstacles, il y a celui de l'accessibilité, jugé prioritaire par le RGPAQ. « Il faut comprendre que l'on a affaire à une clientèle adulte avec des responsabilités adultes. Les coûts financiers indirects associés à une participation à un programme d'éducation des adultes sont parfois un frein à l'accessibilité. Cela est d'autant plus important en alphabétisation, puisque cette clientèle est souvent à faible revenu. Il faut que le ministère mette en place un programme de soutien financier pour ces personnes. »

Et le ministère devrait aussi revoir à la hausse le financement accordé aux organismes

par le biais du PACTE. « La moyenne est de 97000\$ par organisme et c'est nettement insuffisant. Ce financement ne nous permet même pas de réaliser comme on le voudrait notre mission de base, encore moins de nous développer. Car, en plus de donner les formations, nous devons aussi aller chercher la clientèle, ce qui exige un effort important et nous prend beaucoup d'énergie. »

Pour le renforcement des compétences de base

Fondée en 1999, Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre est une entreprise d'économie sociale, non subventionnée, dont la mission est le renforcement des connaissances et compétences de base de la main-d'œuvre active ou à la recherche d'emploi.

« Depuis 3 ans, tous nos projets de formation sont auprès de personnes en emploi, explique Judith Giguère, l'une des coordonnatrices de FBDM. Nous

« La nouvelle politique se doit d'être plus englobante et l'éducation des adultes doit devenir une priorité pour toute la société »

avons présentement 42 projets qui forment 70 groupes de formation. Les demandes de projets nous proviennent soit du directeur des ressources humaines ou du syndicat de l'entreprise. Chaque année, nous



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Il faut lever les obstacles auxquels est confrontée l'éducation des adultes pour faire en sorte qu'elle demeure accessible.

donnons environ 6000 heures de formation, notamment en français et en mathématiques. »

Ce sont les entreprises qui défraient le coût de ces formations et elles le font en se servant du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO). « Les entreprises qui sont assujetties à la loi du 1% et qui ne mettent pas en place leur propre programme de formation doivent remettre leur cotisation dans ce Fonds, qui ensuite sert à financer des formations en entreprise, dont celles que nous donnons. »

Parmi les obstacles à l'éducation des adultes en milieu de travail, il y a la faible sensibilisation des dirigeants d'entreprise aux problèmes de littératie parmi leurs employés. « C'est un

problème que nous rencontrons régulièrement, avoue Manon Dugas, l'autre coordonnatrice du FBDM. Par exemple, un entrepreneur que nous avons rencontré ne pouvait pas croire que son chauffeur de camion, qu'il emploie depuis une vingtaine d'années, ne savait ni lire ni écrire. Rares sont les employeurs qui font le lien entre un accident de travail et la difficulté à lire et à comprendre les consignes. S'ils étaient mieux sensibilisés aux problèmes de littératie, ils pourraient alors agir. Cela serait bénéfique pour leurs employés, mais aussi pour leur entreprise. »

À quand une nouvelle politique?

À la fois le RGPAQ et FBDM espèrent que le 24 heures pour un Québec apprenant sera aussi une occasion pour répéter haut et fort l'urgence pour le gouvernement du Québec de

renouveler sa politique en matière d'éducation des adultes. « L'ancienne politique date de 2002 et le plan d'action qui l'accompagnait s'est terminé en 2007, explique Judith Giguère. Depuis ce temps, nous attendons. Il est grand temps de renouveler cette politique et le 24 heures pour un Québec apprenant est l'occasion idéale pour le rappeler au gouvernement. »

Une politique qui, selon Caroline Meunier, ne doit pas seulement se limiter aux seules plates-bandes du ministère de l'Éducation. « L'éducation des adultes n'est pas la seule responsabilité du ministère de l'Éducation. Cela concerne aussi d'autres acteurs gouvernementaux, comme le ministère de la Santé et des Services sociaux, celui de l'Emploi et de la Solidarité, même celui de l'Immigration. La nouvelle politique se doit d'être plus englobante et l'éduca-

tion des adultes doit devenir une priorité non seulement pour le gouvernement, mais pour toute la société. Il faut que le Québec se donne une stratégie en matière d'éducation des adultes. »

Mais qui dit stratégie commune ne veut pas dire solution mur-à-mur. « Cette nouvelle politique doit aussi reconnaître la diversité des approches et des acteurs, croit Manon Dugas. Il faut aussi diversifier les lieux d'apprentissage. Tout ne doit pas passer par le milieu scolaire. Si on peut faire de la formation professionnelle en milieu de travail, on peut aussi y faire de la formation scolaire. Cette diversité des approches, des acteurs et des lieux d'apprentissage est la seule manière de bien répondre à la diversité des besoins en matière d'éducation des adultes. »

Collaborateur
Le Devoir

CENTRE YVES-THÉRIAULT

La francisation est un premier pas vers l'intégration

Pour les immigrants qui ne maîtrisent pas le français, les cours de francisation sont bien souvent le salut. L'apprentissage leur permet de se débrouiller dans leur quotidien au Québec, mais aussi de parfaire leur formation et d'intégrer le marché du travail.

MARTINE LETARTE

Certains immigrants qui franchissent la porte du Centre Yves-Thériault, dans le nord-est de Montréal, n'ont jamais tenu un crayon dans leur main. D'autres ont une profession dans leur pays d'origine et ont besoin d'apprendre le français pour obtenir leur droit de pratique au Québec. C'est avec ce profil d'étudiants diversifiés provenant d'environ 75 pays différents que ce centre dédié à la francisation de la Commission scolaire de Montréal tente de faciliter le chemin vers l'intégration.

« Les immigrants veulent faire partie de la population active, donc c'est absolument nécessaire qu'ils apprennent le français », indique Caroline Boucher, directrice du Centre Yves-Thériault.

On compte actuellement plus de 1200 élèves non francophones inscrits au centre et 78 groupes offerts à des gens de différents niveaux sous différentes formules pour répondre à des besoins variés.

Il leur faut toutefois de la volonté. « Seulement 30% de nos élèves sont envoyés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles ou par Emploi-Québec, qui leur donne une allocation pour qu'ils apprennent le français, indique M^{me} Boucher. Avant, ils étaient 67%, mais il y a eu des coupes dans les budgets. Les autres viennent par eux-mêmes, et souvent, ils travaillent le reste du temps ou doivent être fonctionnels rapidement parce qu'ils ont leur famille à faire vivre, donc c'est difficile. »

Environ 3600 élèves passent par le Centre Yves-Thériault

annuellement, mais Caroline Boucher remarque une baisse de la clientèle cette année.

Apprendre un métier semi-spécialisé

Comme plusieurs immigrants arrivaient au Centre Yves-Thériault avec le besoin urgent de s'insérer sur le marché de l'emploi, un partenariat a été créé avec le Centre Champagnat, spécialisé dans les formations pour des adultes avec des besoins spécialisés. Les immigrants peuvent ainsi apprendre en même temps un métier semi-spécialisé et des notions de base en français reliées au métier.

« Cet automne, une première cohorte d'élèves a appris le service à la clientèle au Centre Champagnat, explique Caroline Boucher. Elle a terminé en avril et 90% des élèves se sont trouvés un emploi par la suite. Ils travaillent par exemple dans des épiceries, ou encore dans des centres d'appels. Pour les immigrants qui ont peu de scolarité, ce sont des emplois intéressants. Le centre offre toujours des programmes pour apprendre des métiers pour lesquels les perspectives d'emploi sont bonnes. »

Une cohorte de futurs aides-cuisiniers est actuellement en formation et sera prête pour le marché de l'emploi à la fin de l'été.

Le centre est aussi en lien avec le Centre William-Hings-ton dans le quartier Parc-Extension, qui offre pour sa part, toujours en partenariat avec le Centre Champagnat, une formation d'aide-éducatrice en

garderie. « Nous nous recommandons des élèves intéressés à nos différents programmes », précise M^{me} Boucher.

Pour les analphabètes

Les immigrants analphabètes dans leur langue maternelle sont un défi particulier pour le Centre Yves-Thériault. « Certains n'ont jamais tenu un crayon dans leur main, donc nous les plaçons dans nos groupes particuliers de francisation alpha, explique Caroline Boucher. Nous commençons par leur apprendre une base de français oral, puis les bases de l'écrit. Nous avons dû développer d'autres façons d'apprendre pour eux parce que sinon, ils n'étaient pas capables de suivre. Ensuite, nous travaillons avec Emploi-Québec pour que ces gens se trouvent un petit emploi. Nous souhaitons que les entreprises d'insertion fassent une place à cette clientèle. »

Pour mieux répondre aux besoins de cette clientèle analphabète qui a besoin de s'intégrer sur le marché du travail, le Centre Yves-Thériault est en train de développer un nouveau projet avec le Centre Champagnat. « Nous souhaitons mettre en place le programme Objectif travail, où les élèves pourront choisir un métier semi-spécialisé et aller l'apprendre dans un milieu de stage. Le défi, c'est d'adapter notre volet francisation, qu'il faudra offrir pour tous les milieux de travail choisis par les élèves d'un groupe. Nous travaillons à trouver des solutions », explique la directrice, qui compte offrir le programme l'an prochain.

« Les immigrants veulent faire partie de la population active »

Au-delà de la francisation

Le Centre Yves-Thériault souhaite favoriser l'intégration de ses élèves de différentes fa-

çons. Par exemple, il a créé un conseil étudiant. « Cela familiarise à la démocratie ceux qui n'y sont pas habitués, explique Caroline Boucher. L'an dernier, le conseil nous a demandé d'offrir un cours de préparation au test de français international pour les non-francophones qui est exigé par des universités et des employeurs. Donc, cette année, nous l'offrons. »

Les élèves participent aussi à différentes activités organisées par le centre. « Nous leur

faisons découvrir la culture et la société québécoises », indique M^{me} Boucher.

À la fin de leur parcours de francisation, les conseillers en formation scolaire du centre rencontrent les élèves individuellement. « On établit avec chacun un plan pour orienter la personne selon son profil de compétence. Ainsi, d'autres organismes peuvent prendre la relève après nous », explique M^{me} Boucher.

Par exemple, le Comité

d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI) aide les immigrants à faire reconnaître leurs compétences et à obtenir une certification de qualification professionnelle.

On recommandera à d'autres élèves de poursuivre leur démarche dans un centre d'alphabétisation.

Collaboratrice
Le Devoir



Faculté de l'éducation permanente

L'éducation tout au long de la vie.

DES CERTIFICATS UNIVERSITAIRES

COMMUNICATION Communication appliquée ■ Français langue seconde
Journalisme ■ Publicité ■ Rédaction ■ Relations publiques ■ Traduction I et II
INTERVENTION Coopération internationale ■ Criminologie ■ Droit
Intervention auprès des jeunes ■ Intervention en déficience intellectuelle
et en TSA ■ Petite enfance et famille ■ Toxicomanies ■ Victimologie
GESTION Gestion police et sécurité ■ Gestion services de santé et
services sociaux ■ Gestion philanthropique ■ Relations industrielles
SANTÉ Gérontologie ■ Santé communautaire ■ Santé et sécurité du travail
■ Santé mentale ÉTUDES INDIVIDUALISÉES

PROGRAMME ACCÈS-FEP – Pour acquérir les connaissances et les compétences
pour étudier à la Faculté de l'éducation permanente

ET PLUS ENCORE...

COURS DE LANGUES ■ FORMATION À DISTANCE ■ FORMATION CONTINUE
CAMPUS DE L'UdeM – Laval, Longueuil, Terrebonne

514 343.6090 1 800 363.8876
www.fep.umontreal.ca

Université de Montréal

24 HEURES POUR un Québec apprenant

À L'HEURE OÙ :

- Le débat social remet à l'avant-scène les questions d'éducation;
- La marginalisation de l'éducation et de la formation des adultes persiste;
- La société du savoir accentue les enjeux d'accessibilité à l'éducation et à la formation des adultes;
- Les adultes font face aux nombreux défis du XXI^e siècle;
- Les différents milieux de l'éducation et de la formation des adultes sont confrontés à des problèmes qui freinent leur développement;
- De nouveaux enjeux éducatifs émergent;
- De nouvelles pratiques voient le jour;
- La dispersion des acteurs entrave la force du mouvement de l'éducation et de la formation des adultes.

*Construisons ensemble
un Québec apprenant*

icéa Institut de coopération
pour l'éducation des adultes

La publication de ce cahier et de cette page a été rendue possible grâce à la contribution des organisations suivantes :

